



4^{ème} et 3^{ème} Enseignement agricole

CONDITIONS D'ADMISSION

- 4^{ème}: Après une 5^{ème} ou un redoublement de 4^{ème} ou classe de SEGPA
- 3^{ème}: Après une 4^{ème} ou un redoublement de 3^{ème}

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) - Série professionnelle
- Prépare à la poursuite d'études en voie générale, technologique ou professionnelle
- Découverte du milieu professionnel grâce à des stages en entreprise

ENSEIGNEMENT

- 32 semaines par année de formation au lycée
- Matières d'enseignement général (Français, Maths, Histoire/Géographie, Anglais, Physique/Chimie, EPS...)
- De nouvelles matières d'enseignement : Découvertes professionnelles, Education Socioculturelle, Prévention, Santé et Environnement.
- 2 semaines de stage en entreprise pour chaque classe

SPÉCIFICITÉ DE LA 4^{ème} ET 3^{ème} à ST ANTOINE

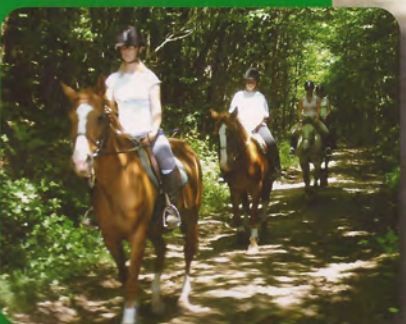
- Pratique de l'équitation en option sur l'atelier équestre du lycée
- Emploi du temps équilibré sur la semaine permettant de pratiquer des activités éducatives en demi-groupe l'après-midi
- Enseignement de découvertes professionnelles (production animale, et aménagement de l'environnement ...) sous forme de cours, d'activités pratiques, de projets, de visites d'exploitations et d'entreprises
- Permettre à des élèves en difficultés de "se réconcilier avec l'école"
- Passage de l'ASSR2

INSCRIPTIONS

Télécharger la fiche contact sur le site internet du lycée
www.saintantoinelycee.com
ou contacter

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ
SAINT-ANTOINE

BOIS - 17240 St Genis de Saintonge
Tél. 05 46 49 80 46 - Fax : 05 46 49 02 50
Courriel : st-genis-de-saintonge@cneap.fr





UN ETABLISSEMENT pour les métiers du cheval, de la nature de l'environnement

DÉLIVRANCE DU DIPLOME

- Contrôle continu sur l'année de 3^{ème}
- Contrôle en fin de formation pour l'obtention du DNB (série professionnelle)

ORIENTATION ET POURSUITE D'ÉTUDES

A Saint Antoine :

- BAC Professionnel "CGEH" Conduite et Gestion d'une entreprise hippique (admission sur dossier après l'obtention du DNB)
- BAC Professionnel "CGEA" Conduite et Gestion d'une entreprise agricole (admission sur dossier après l'obtention du DNB)
- BAC Professionnel "GMNF" Gestion des milieux naturels et de la faune (admission sur dossier après l'obtention du DNB)
- CAPA Soigneur d'équidés (Admission sur dossier après l'obtention du DNB)

Autres Etablissements :

- Formation dans un autre établissement du Ministère de l'Agriculture
- Formation dans un établissement de l'Education Nationale
- Apprentissage dans un CFA

UNE SEMAINE TYPE EN CLASSE DE 4^{ème} ou 3^{ème}

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8.10					
9.00					
9.00					
9.50					
10.10					
11.00					
11.00					
11.50					
13.30	Demi groupe en découvertes	Matières Générales	Demi groupe en T.P.	Matières Générales	
14.20	professionnelles			Education	
15.10	Demi groupe en découvertes			Physique	
15.30				et Sportive	
16.20	professionnelles				
16.20					
17.10					

INSCRIPTIONS

Télécharger la fiche contact sur le site internet du lycée
www.saintantoinelycee.com
ou contacter

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ
SAINT-ANTOINE

BOIS - 17240 St Genis de Saintonge
Tél. 05 46 49 80 46 - Fax : 05 46 49 02 50
Courriel : st-genis-de-saintonge@cneap.fr

